Chapitre 1

Deux avertissements utiles en préface de ce livre salvateur

La nature humaine est vouée au péché ancestral. Elle est stérile, mal cultivée et ne produit que des épines, des chardons et des mauvaises herbes. Il est donc nécessaire d'arracher d'abord les mauvaises racines, puis de planter une végétation saine et fructueuse.

Il existe deux façons de purifier l'âme des mauvaises herbes, c'est-à-dire des péchés. La première consiste à arracher les pousses, empêchant ainsi la croissance des mauvaises actions et des penchants maléfiques. Cette méthode n'est pas parfaite, car les racines des péchés restent en nous et, avec le temps, repoussent. La seconde méthode consiste non seulement à exclure les actes extérieurs de péché, mais aussi à arracher complètement de notre cœur les racines des pensées honteuses et des désirs impurs. C'est sans aucun doute la meilleure voie. Nous la suivrons.

D'abord, nous éviterons le mal, en l'éradiquant complètement de notre cœur. Ensuite, nous cultiverons la bonté, comme le dit le roi et prophète David : « Éloignez-vous du mal et faites le bien.» Autrement dit, fuyez le péché, et vous accomplirez ainsi une bonne action par la repentance. Par ces deux actions, la justice est atteinte. Conformément à l'ordre que nous avons adopté, nous diviserons les explications en deux parties. Dans la première, nous aborderons les péchés à éviter et nous proposerons des moyens de guérison. Dans la deuxième partie, nous parlerons des vertus et des bonnes pensées que nous devons toujours adresser au Dieu miséricordieux, à notre prochain et à nous-mêmes. Dans cette deuxième partie, nous aborderons les bienfaits de la confession et de la Sainte Communion pour l'âme, les quatre «dernières choses» et tout ce que le Seigneur nous éclairera. Mais avant d'aborder les péchés, nous donnerons ici deux explications essentielles sur la dignité de la vertu, afin que chacun comprenne et réfléchisse au grand bien dont il sera honoré grâce à la vertu – et qu'il ne soit ainsi pas accablé par les chagrins, les difficultés et les contraintes qui l'accompagnent sur ce chemin. Quiconque, du plus profond de son cœur, hait le péché, est éclairé par la grâce du Saint-Esprit et désire servir notre Roi et Maître commun, doit d'abord faire ce qui suit. Il doit clairement comprendre que l'échelle qu'il gravit sera l'œuvre la plus noble, la sagesse la plus merveilleuse, le bien et la bonté les plus grands. C'est la meilleure chose au monde, ou, plus exactement, vous n'en trouverez pas d'autre, car c'est le véritable bien et rien n'est plus nécessaire que lui. C'est l'accomplissement de tout, selon la parole du Seigneur : une seule chose est nécessaire. Une seule chose est nécessaire : aimer le Seigneur et le servir, comme le dit le sage Salomon dans le livre de l'Ecclésiaste : Craindre Dieu et observer ses commandements. Voilà l'homme tout entier, c'est pour cela qu'il a été créé par Dieu. Et s'il y a autre chose, alors cela s'appelle vanité des vanités, comme le dit le même Salomon au début du livre. Pour comprendre cette vertu de tout votre cœur et la désirer de toute votre âme, pensez aux innombrables bienfaits et dons que vous avez reçus du Dieu Tout-Bon. Pensez également à vos nombreux et incommensurables péchés. Pensez à votre dernier jour, à la mort, au Jugement dernier du Seigneur, à la gloire du paradis et aux tourments éternels. Nous en parlerons aussi clairement et distinctement que possible à la fin de la deuxième partie du livre.

De là, la dignité de notre position et la bénédiction future que nous pouvons recevoir au Ciel sont clairement visibles. C'est la première chose à laquelle il faut penser pour hériter de ce Royaume qui dépasse nos faibles paroles et notre imagination.

Deuxièmement, préparez-vous bien, conscients de la grandeur de votre audace. Sachez qu'il n'existe pas d'œuvre grande et précieuse au monde sans difficultés. Vous devez affronter les peines et toutes les épreuves avec courage et grandeur d'esprit. Vous devez constamment remercier le Seigneur, sachant que cette perle et ce trésor pour lesquels vous vous efforcez sont si précieux et inestimables que seul un travail

aussi assidu est nécessaire, et même plus. Car tous les saints, révérends et martyrs ont acquis leur trésor de cette manière, sachant combien cela leur a coûté. Ils ont acquis leur perle et leur joyau au prix de nombreux efforts, de souffrances et de sang versé. Et non seulement les saints, mais aussi le Premier Martyr des Martyrs, le Christ Lui-même, Fils et Verbe de Dieu, bien que la béatitude et le Royaume Lui appartiennent, et qu'Il puisse les obtenir sans effort, en tant que Fils et Héritier du Père sans commencement. Mais Il a voulu souffrir par de grandes souffrances et de grands tourments, par une mort douloureuse et honteuse, afin de nous montrer qu'il est impossible d'être sauvé sans tentations et souffrances, qu'il est impossible de goûter la béatitude sans travail et effort, car chacun la reçoit au prix de grandes souffrances du mal. Mais pour ne pas avoir peur et ne pas se décourager, souvenez-vous toujours que là où règnent les tristesses et l'amertume du monde, se trouvent la consolation céleste et la joie de l'Esprit. Là où règnent les luttes et les résistances de la nature, se trouve le secours de la grâce, plus forte que nature. Le joug est doux et le fardeau léger. Ce qui est lourd pour la nature humaine est porté avec grâce, imperceptiblement et facilement, de manière miraculeuse. Oui, la tristesse et le joug ! Mais la puissance de l'huile de la grâce divine oint et détruit le poids du joug.

Si le premier vous effraie et menace de vous rendre insouciant et de vous laisser retomber, alors laissez le second vous inspirer, et surtout, les mérites.

Chapitre 2

Sur la nature mortelle du péché en général.

Quel mal il apporte à ceux qui pèchent ?

Le premier fondement du travail sur soi-même et la première pierre de cette structure intérieure concevable, comme expliqué plus haut, est d'accepter fermement et de s'arrêter à la résolution immuable qu'il vaut mieux mourir mille fois (si c'était possible) que de commettre un péché mortel. De même qu'une épouse honnête et vertueuse préfère mourir plutôt que d'échanger l'honneur de son mari contre la honte et le déshonneur, ainsi devrait penser un chrétien fidèle. Il doit toujours être fidèle à Dieu et endurer à tout prix tous les maux de la vie terrestre, ne serait-ce que pour ne pas tomber, même légèrement, dans le péché contre Dieu. Car même le plus petit mal, lorsqu'il pénètre dans l'âme par le péché, devient le plus grand, plus grand que le pire mal physique qui puisse arriver. Le péché n'atteint pas votre âme d'un seul mal, mais de nombreux maux. C'est pourquoi nous le mentionnons ici pour vous rappeler le «bienfait» et le «grand avantage» que le péché vous procure, et le mal qu'il inflige à ses esclaves. Fuyez-le donc comme un serpent. En péchant, vous êtes d'abord privé de la grâce et du don du Saint-Esprit, qui sont pour nous la plus grande bénédiction du Dieu Tout-Bon en cette vie. Cette grâce est, pour ainsi dire, une voie et une image surnaturelle, faisant de l'homme, pour ainsi dire, un «parent» de Dieu et un participant de la nature divine (action). En péchant, vous êtes également privé de la bienveillance et de la proximité divines, qui accompagnent toujours la grâce. Et si la perte de la bienveillance et de la faveur d'un souverain ou d'un prince terrestre est considérée comme un grand mal, alors combien plus grave est la perte de l'amitié du Roi Autocrate Céleste ?! Vous rejetez avec acharnement les dons du Saint-Esprit, dont vous étiez parés devant Dieu et armés contre le démon. Vous êtes privés de l'héritage du Royaume des Cieux, descendu d'en haut par la grâce – car la gloire est donnée par la grâce. Vous êtes privés du don d'adoption, qui fait de nous des enfants de Dieu et nous donne la hardiesse de l'esprit et la ferveur du cœur envers Lui. Vous détruisez la paix d'une bonne conscience et, par conséquent, la présence du Saint-Esprit en vous – fruit et récompense de toutes les bonnes œuvres que vous avez accomplies auparavant. Vous êtes privés de la Providence du Père pour vous et de la communion à la justice du Christ. Après tout, vous n'êtes plus uni à Lui grâce à son amour et à sa grâce, en tant que membre vivant de l'Église. Vous recevez tout ce mal à cause d'un

seul péché mortel ! Et votre «bénéfice» ici est d'être condamné au tourment éternel. Vous êtes effacé du Livre de Vie, vous devenez non pas un enfant de Dieu, mais le captif d'un démon vicieux. Du temple et de la demeure de la sainte et Consubstantielle Trinité, tu es transformé en caverne de brigands, en nid de serpents et de basilics. En d'autres termes, tu demeures comme Sédécias, sous la domination de Nabuchodonosor, ou comme Samson, devenu faible et impuissant comme les autres lorsqu'il perdit ses cheveux, source de force, et que ses ennemis lui arrachèrent les yeux et le lièrent comme un animal pour faire tourner une meule. Tel est aussi l'homme malheureux, dès qu'il perd par le péché ses cheveux de vertu, où reposent la force et l'ornement de la grâce divine. Il devient faible et impuissant à faire le bien, aveuglé et obscurci dans la reconnaissance des choses divines. Emprisonné entre les mains de démons vicieux, qui l'enchaînent comme un animal, il exécute leurs ordres inconvenants. Un tel état vous paraît-il digne d'un homme raisonnable, que ce soit un petit mal ?! Savent-ils qui ose commettre tant d'iniquités, et avec une telle impudence ? En vérité, le péché est si terrible qu'il convient à chacun de le craindre plus que la foudre ou quoi que ce soit de semblable. Chaque fois que le diable vous incite au péché, pensez à ce qui précède : mettez sur une balance la perte de la miséricorde divine, et sur l'autre la douceur, le plaisir et les tentations qu'apporte le péché. Et considérez, en homme, s'il est juste et convenable de renoncer à de grands et précieux trésors pour un gain aussi honteux et impur, devenant ainsi comme Ésaü, qui vendit son droit d'aînesse pour une assiette de soupe aux lentilles !
La grâce divine s'en va lorsqu'un homme commet un péché mortel !

Chapitre 3

Des péchés graves, par parties

Nous avons déjà parlé de chaque péché mortelle et de sa gravité. Nous allons maintenant aborder chaque péché séparément, afin que chacun sache avec certitude ce qu'il faut éviter et comment, après avoir examiné leur gravité et la «règle» qui les régit, afin que l'ignorance ne devienne pas un prétexte à la tentation.

Les péchés et les iniquités que nous commettons sont variés et différents, mais ils sont tous contenus dans sept péchés : l'orgueil, l'amour de l'argent, la débauche, la colère, la gourmandise, l'envie et le découragement. Ces péchés sont dits mortels, car ils entraînent les autres, en sont les racines et les fondements, et donc mortifient notre âme. À l'aide des sept péchés, trois grands ennemis et meurtriers combattent contre nous : la chair, ce monde et le diable. La chair nous éprouve et nous précipite dans la débauche, la gourmandise et le découragement. Ce monde nous entraîne vers l'amour de l'argent et le désir insatiable des biens. Et le démon nous pousse à l'arrogance, à la colère et à l'envie. Ce diable, bien qu'il soit la cause de toute iniquité, aspire surtout à nous précipiter dans l'arrogance, afin que nous devenions ses serviteurs et ses disciples. Il existe également six autres iniquités mortelles. Elles proviennent des sept péchés capitaux mentionnés ci-dessus, mais ne sont pas moindres qu'eux, mais font partie des sept péchés capitaux, et les plus graves. Nous allons les aborder dans ce chapitre. Nous parlerons des sept péchés capitaux plus loin, afin de ne pas les confondre. Pardon d'aborder le suivant avant le précédent, mais ce sera mieux ainsi.

Le premier et le plus grave de tous les péchés, le plus vil, est le blasphème maudit. Personne ne l'a découvert au monde avant l'inventeur du mal : le diable. Le diable a trouvé là la pire iniquité, pire que la débauche, le meurtre et toute autre intempérance et impureté. C'est la seule chose qui fasse souffrir impitoyablement une personne.

On appelle généralement un blasphémateur un ennemi du Seigneur, car si Dieu ou un saint pouvait se tenir à côté d'un blasphémateur en colère, il est évident qu'il le tuerait, poussé par l'esprit que le diable a suscité en lui. C'est pourquoi le bienheureux Augustin dit que ceux qui insultent le Christ pèchent davantage maintenant, alors qu'il

règne au ciel, que ceux qui l'ont crucifié lorsqu'il était corporellement sur terre. Le blasphème est une iniquité si grave, et si répugnante pour le Dieu Tout-Bon, qu'il non seulement tourmente sans fin le blasphémateur après sa mort, mais l'instruit aussi ici-bas, le punissant de la manière la plus sévère. (Vous découvrirez comment, lorsque nous aborderons les remèdes aux péchés.) L

es femmes ne tombent pas dans cette iniquité, mais en commettent une autre, très proche. Lorsqu'un malheur les atteint, ils tournent leur colère contre leur prochain et s'en prennent à la Providence de Dieu et à sa justice. Ils affirment avec indignation que, dans certains cas, Dieu juge injustement. Ainsi, lorsqu'un proche ou un être cher décède, ou qu'un malheur, voire une maladie, l'atteint, ils ne remercient pas, mais maudissent le jour de leur naissance et, désespérés, aspirent à la mort. Ils souffrent et se plaignent de ne pouvoir échapper aux chagrins et aux tourments, et parfois, aveuglés, ils s'abandonnent au démon, blasphèment et se maudissent eux-mêmes. Tout cela est un blasphème contre le Seigneur. Ils se comparent alors à ceux qui sont tourmentés en enfer, comme s'ils voulaient devenir co-propriétaires de leur destin. Si vous avez peur d'être compté parmi eux, alors humiliez-vous et courbez la tête devant toutes les épreuves que le Seigneur vous envoie. Acceptez-les de la main divine comme un remède, comme une potion préparée par le Médecin le plus sage et le plus efficace pour vous aider. Croyez sans hésitation qu'Il vous envoie des tentations justement, avec une grande sagesse, pour le bien de votre âme. Car si vous dites que Dieu agit injustement, ce sera comme s'Il n'était pas Dieu. Si vous pensez que le malheur est très grand et que la gravité du tourment vous pousse à proférer des paroles blasphématoires, alors réfléchissez bien : vous n'allégez pas les peines avec tant de facilité, mais vous les augmentez plutôt par votre impatience. Si vous voulez qu'elles vous paraissent insignifiantes, comparez-les à «quatre choses» : aux dons et bienfaits que vous avez reçus de Dieu, aux iniquités que vous avez commises contre Lui, aux châtiments et tourments qui vous sont dus pour cela, et enfin à la gloire du paradis qui est prêt à vous accueillir. Si vous remerciez Dieu dans de telles circonstances et les comparez à chacune des «quatre choses» sans retrancher l'une de l'autre, alors toutes les peines futures vous sembleront fugaces et insignifiantes. Mais que se passerait-il si vous les compariez à ces «quatre choses» à la fois ?

Le deuxième péché, proche du blasphème, est le faux serment, c'est-à-dire le fait de mentir au nom de Dieu, de la Mère de Dieu, de la Croix ou des saints. C'est une iniquité contre Dieu. Elle est naturellement plus grave que toute autre iniquité envers son prochain. Tout faux serment est un péché mortel, car il constitue un outrage à la majesté divine.

Le troisième péché est le vol. C'est-à-dire le fait de retenir de force le bien d'autrui. Tant que vous le gardez, vous êtes en état de péché mortel. Et il ne suffit pas de penser que vous le restituerez à temps, comme certains le font bêtement, sans considérer cela comme un péché. Vous devez restituer le bien immédiatement et indemniser le propriétaire pour les dommages causés pendant que vous le gardiez. Donnez, par exemple, les revenus qu'il vous a rapportés. Mais si vous ne pouvez pas restituer le bien en raison de votre grande pauvreté, vous n'êtes pas obligé de faire ni l'un ni l'autre, car le Seigneur ne prescrit pas d'actes impossibles. Mais vous devez prier sincèrement et demander au Seigneur l'âme du propriétaire, et alors, comme de sa propre force, il vous la donnera. Tous les pauvres devraient faire cela, c'est-à-dire intercéder dans la prière pour ceux qui leur témoignent de la miséricorde, afin de ne pas être ingrats envers leurs bienfaiteurs.

Le quatrième péché est de transgresser tout commandement de l'Église ou le canon des docteurs et des saints apôtres. Vous devez observer toutes les règles sans faille. Vous devez aller à l'église tous les dimanches, les fêtes du Seigneur et les autres fêtes des grands saints : vêpres, matines et liturgie. Vous devez vous confesser et communier aussi souvent que possible. Vous devez jeûner les jours de jeûne, non seulement pendant le Carême, mais toute l'année les mercredis et vendredis, sauf les douze jours après Noël, le jour de l'Épiphanie, la Semaine du laitage, le Renouveau du Temple de Jérusalem et la semaine de la Pentecôte, où tout est permis. Les autres

jours, il est impardonnable d'autoriser le jeûne, uniquement en cas de fête d'un saint, et même dans ce cas, seuls le vin et l'huile d'olive sont autorisés. Nous mangeons du poisson lors des fêtes du Seigneur et de la Mère de Dieu, à la Nativité de Jean-Baptiste et le jour des saints apôtres. Ces jours-là, le poisson est autorisé après la divine liturgie, et non le soir, ce qui est impardonnable, car la fête n'a pas encore eu lieu.

Ne pensez pas que manger du poisson les jours de jeûne soit un péché mineur. Il est écrit dans la règle des saints apôtres : «Si quelqu'un ne jeûne pas pendant les quarante jours saints précédant Pâques, ainsi que tous les mercredis et vendredis de l'année, s'il n'est pas infirme, le prêtre est défroqué et le laïc est excommunié de l'Église.» Voyez-vous que le mercredi et le vendredi correspondent aux quarante jours saints ? Le patriarche Nicéphore de Constantinople déclare dans la 8e qanon : «Un prêtre qui ne jeûne pas le mercredi et le vendredi de toute l'année ne doit pas communier.» Saint Athanase le Grand a dit : «Quiconque viole le mercredi et le vendredi crucifie le Christ avec ces Juifs.» Le mercredi, le Christ a été trahi, et le vendredi, il a été crucifié sur la Croix. Que personne n'ose rompre le jeûne, sous peine d'excommunication. Nous parlons ici de personnes en bonne santé. Les malades, les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes après l'accouchement et toute autre personne ayant une raison légitime peuvent consommer du vin et de l'huile d'olive, et les malades peuvent également consommer du poisson.

Concernant le service divin, sachez qu'il ne suffit pas de rester debout à l'église avec votre corps, mais que vous devez prier avec votre esprit et de toute votre âme, et avec une grande piété. Vous ne devez parler à personne, mais demeurez avec crainte et un grand tremblement, «clouant» votre esprit aux mystères très purs et divins célébrés à l'autel. Malheur à ces fous qui parlent et échangent des regards dans l'église, ce qui est inconvenant, car ce faisant, ils entravent le service divin. Et malheur à ces impies qui dansent et chantent lors des fêtes des saints, ignorant, stupides et aveuglés, l'iniquité qu'ils commettent. Ô impies, vous semblez avoir quitté la compagnie des démons; vous vous comportez comme eux et comblez leurs désirs et leurs aspirations ! Un saint vous sera-t-il reconnaissant d'avoir accroché une lampe ou accompli un autre vœu pour lui, mais en même temps, vous ne voulez pas rester dans le temple pour l'office, comme vous le devriez, mais danser hors du temple ?! Les chrétiens pieux chantent à l'église avec les prêtres et glorifient le Seigneur, mais vous, vous honorez follement les démons hors des murs. Vous les enchantez par des danses, des chants et autres actes païens que les idolâtres pratiquaient autrefois. Pouvez-vous être appelés chrétiens ? Vous mentez en prétendant être chrétiens : votre comportement est païen, non chrétien, mais sans valeur. Mieux vaut rester chez vous que d'oser le faire. Si vous alliez au temple en l'honneur du saint célébré ce jour-là, il serait un secours pour vos âmes, mais vous le verrez comme un vengeur au moment opportun.

Ne pensez pas, frères en Christ, que ce soit un péché mineur de ne pas assister à la sainte liturgie un jour de fête. C'est une transgression très grave, et pour avoir bonne conscience, méfiez-vous-en. Abandonnez cette habitude démoniaque, ne négligez pas le service religieux. Mieux vaut subir une lourde perte financière que d'être privé de la divine communion. Tout service séculier un jour de fête peut être reporté. Malheur à ceux qui vendent et achètent le dimanche et les autres jours de fête, comme je l'ai vu en Morée (dans le Péloponnèse) et dans d'autres pays musulmans; ces fous trois fois malheureux n'assistent pas aux offices divins.

Le cinquième péché est la médisance et la condamnation, c'est-à-dire le fait de médire de son prochain. Vous le déshonorez, le faisant passer pour un homme mauvais et pervers. Vous vous faites beaucoup de mal, à vous-même et à votre prochain, car vous lui enlevez son honneur et sa gloire, qui sont plus précieux que ses biens, et parfois même plus que sa vie. C'est un péché mortel, car une personne honorable commence à être suspectée. Comment des personnes sans vergogne osent-elles calomnier leur prochain sur des faits qu'elles n'ont pas vus, l'annoncer publiquement et le faire passer pour un voleur, un débauché ou un meurtrier, sans

rien savoir avec certitude ? Ô fou et sans vergogne, quel tourment penses-tu que ton âme subira pour un tel péché ? Et c'est là ton amour pour ton prochain ?! Le Seigneur ne dit-il pas : *Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés* ? Ce commandement salvatrice vous oblige, même si vous voyez quelqu'un au moment où il commet un péché, à le couvrir selon vos forces, afin que vos propres péchés soient cachés et que vous ne soyez pas condamnés par le Seigneur à l'heure du Jugement. Et si vous, qui n'avez pas vu, osez vous dévoiler ? Vous devez alors rendre l'honneur à cette personne, ignorants, c'est-à-dire confesser publiquement que vous avez menti à son sujet par votre dépravation. Mais si vous ne le faites pas, le confesseur ne devrait pas vous pardonner. Les péchés irréparables : meurtre, débauche et autres péchés similaires sont pardonnés par une pénitence sévère et un repentir approprié. Mais ceux qui peuvent être corrigés et effacés : hérésie, vol, condamnation et autres, ne peuvent être pardonnés, selon les saints canons des pères, si vous ne restituez pas le bien volé, ni l'honneur de celui que vous avez calomnié, ni si vous n'abandonnez pas l'hérésie.

Le sixième et dernier péché est le mensonge. Si elle est légère, lorsqu'une personne rêve, ce n'est pas une iniquité grave. Mais si elle survient dans un cas grave et peut causer du tort à un prochain, alors ce sera un grand péché aux yeux de Dieu. Alors, si vous êtes la cause d'un tel préjudice, vous devez le réparer intégralement. Si vous avez calomnié quelqu'un, qu'il a perdu de l'argent ou subi un autre malheur, sans obtenir ce qu'il aurait pu obtenir, vous êtes tenu en conscience de payer intégralement, si vous souhaitez recevoir le pardon du Seigneur. Telles sont, ô frère, les iniquités les plus graves après les sept iniquités mortelles que nous aborderons plus loin. De là naissent surtout de nombreux autres péchés, qu'il faut soigneusement éviter, car les péchés mortifient notre âme et la mènent à la destruction.

A suivre